Brevet d'histoire-géographie 2025 : Antilles-Guyane, juin 2025

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)

Géographie – Pourquoi et comment aménager le territoire ? Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique

Document 1 – Carte des distances entre la métropole et les territoires ultramarins (DROM/COM)

Carte des distances entre la métropole et les territoires ultramarins (DROM/COM) : Saint-Pierre-et-Miquelon 4 600 km ; Guadeloupe et Martinique 7 000 km ; Guyane 7 100 km ; Polynésie française 16 000 km ; Mayotte 8 000 km ; Réunion 10 000 km ; Terres australes et antarctiques françaises 12 000 km ; Nouvelle-Calédonie 19 000 km ; Wallis et Futuna 19 500 km

Source : Canopé Académie de Toulouse. Disponible à : https://www.reseau-canope.fr/50-activites-en-geographie-au-cycle3/document31.html – 50 activités en Géographie au cycle 3, juin 2014.

Document 2 – La Guyane : un territoire continental d'Outre-mer

> Seul territoire continental d'Outre-mer, la Guyane est la deuxième plus grande région, mais également la moins densément peuplée et celle qui possède la plus forte croissance démographique avec Mayotte. Le défi pour la collectivité est de parvenir à sortir de son isolement et de sa dépendance à l'égard de la métropole. […]
>
> 80 % des habitants sont regroupés sur une étroite bande littorale de 450 km de long entre Saint-Laurent-du-Maroni à l'ouest et Saint-Georges-de-l'Oyapock à l'est. Le reste du territoire, principalement forestier, est caractérisé par de très faibles densités de population. Il est en partie protégé depuis la création du parc amazonien de Guyane en 2007, qui couvre 40 % du territoire. Sur le littoral, trois pôles urbains se distinguent : l'agglomération de Cayenne, qui concentre presque la moitié de la population guyanaise, l'agglomération de Saint-Laurent-du-Maroni et l'agglomération de Kourou, dynamisée par la présence du CSG[1], dont l'activité représente 15 % du PIB du territoire. […] Si le nord du territoire concentre les hommes et les activités (activités spatiales, administration, BTP[2], activités portuaires, émergence du tourisme de croisière), il est également marqué par de fortes inégalités. L'île de Cayenne abrite ainsi 23 des 32 quartiers prioritaires de la Guyane. La précarité, les forts taux de

> chômage (19 % pour tous les actifs, mais 32 % pour les 18-29 ans) expliquent l'importance de la crise sociale et des manifestations qui ont touché la région en 2017. […]
>
> Jusque dans les années 1980, la Guyane est restée isolée à l'échelle continentale. Néanmoins depuis les années 1990, des dynamiques d'intégration régionale semblent s'esquisser à travers plusieurs accords franco-brésiliens (…) ou encore les programmes transfrontaliers Interreg[3] de l'UE. Inauguré en 2017, le pont sur l'Oyapock, baptisé « pont de l'amitié » entre la France et le Brésil, enregistre des flux limités : 100 voitures par jour. Surtout, la Guyane constitue un territoire attractif pour les pays voisins, car elle a un niveau de développement élevé du fait des redistributions nationales et communautaires.

[1] CSG : le Centre spatial guyanais, notamment connu pour être la base de lancement de la fusée Ariane. [2] BTP : abréviation de bâtiment et travaux publics (envisagés en tant que secteur économique). [3] Interreg : programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes.
Source : Stéphanie Beucher, La France, Atlas géographique et géopolitique, sous la direction de Stéphanie Beucher et Florence Smits, Éditions Autrement, 2020, p. 178.

Questions

Document 1

1. À partir de la carte, identifiez deux particularités des territoires ultramarins.

Documents 1 et 2

2. Localisez le territoire de la Guyane dans le monde puis situez-le par rapport à la métropole et aux autres territoires ultramarins.

Document 2

3. Relevez deux inégalités qui marquent le territoire de la Guyane et sa population.
4. Montrez, à l'aide d'exemples issus du document, que le territoire de la Guyane dispose également d'atouts.

Documents 1 et 2

5. En vous appuyant sur les documents et vos connaissances, montrez que l'aménagement répond à des problématiques spécifiques dans les territoires ultramarins.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)

1 – Développement construit (14 points)

Histoire – Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, en vous appuyant sur un

exemple vu en classe, décrivez et expliquez le fonctionnement d'un régime totalitaire de votre choix.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères historiques (6 points)

Sur l'annexe proposée, à rendre avec la copie, réalisez l'exercice demandé.

Annexe à rendre avec la copie

Annexe : deux portraits de dirigeants avec encadrés à compléter (1 : nom et période au pouvoir ; 2 : nom), cadre « Victoire électorale du Front populaire en France » et frise chronologique graduée de 1935 à 1947

1. Indiquez le nom de chaque dirigeant dans les encadrés.
2. Indiquez dans les parenthèses la période durant laquelle le personnage historique n°1 a été au pouvoir.
3. Sur la frise chronologique : a. Par un trait, reliez à la frise chronologique l'événement indiqué dans le cadre et entourez la date. b. Coloriez ou hachurez la période de la Seconde Guerre mondiale.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : Lutter contre le harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux

Document 1 – Affiche de la campagne 2018 « Non au harcèlement »

Affiche : « Une photo c'est perso, la partager c'est harceler. Non au harcèlement – 3020 Service & appel gratuits. Partager des images à caractère sexuel d'une personne sans son consentement est passible de deux ans de prison et 60 000 euros d'amende. »

Source : https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/lutte-contre-le-harcelement-campagnes-de-sensibilisation-323026, consulté le 9/11/2023.

Document 2 – Les élèves du collège Révolution de Nîmes mobilisés contre le harcèlement scolaire

> Expérimenté pendant deux ans dans six académies, le programme pHARe[1] de lutte contre le harcèlement scolaire a été généralisé à toutes les académies. 53 collèges du Gard l'ont appliqué l'an dernier avant une généralisation à tous les établissements cette année.
>
> Au collège Révolution de Nîmes, des élèves de 6ème se sont portés volontaires l'an dernier pour réaliser une vidéo de sensibilisation au harcèlement. Depuis la rentrée, neuf ambassadeurs (de la 6ème à la 3ème) la présentent à toutes les classes pour sensibiliser au harcèlement. Ces ambassadeurs ont été spécialement formés pour accompagner tous ceux qui se sentent harcelés au sein de ce collège de 465 élèves. « Notre rôle, c'est

> d'accueillir les élèves qui souhaitent parler parce qu'ils sont victimes ou même témoins d'une situation de harcèlement explique l'un d'eux. On les redirige ensuite vers un adulte capable d'agir, la conseillère principale d'éducation par exemple, ou des professeurs eux-mêmes ambassadeurs. » « Ils sont aussi capables d'aller vers un élève isolé dans la cour » explique la CPE. « Ils sont capables de le repérer. » Une dizaine de cas ont été signalés cette année. […]

[1] *Plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves. Source : francebleu.fr, Sylvie Duchesne, le 14 juin 2023, https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-eleves-du-college-revolution-de-nimes-mobilises-contre-le-harcelement-scolaire-6356267*

Questions

Document 1

1. Quelle forme de harcèlement est dénoncée par l'affiche ?
2. Montrez que le harcèlement est un délit puni par la loi.

Document 2

3. De quelle façon les élèves de 6ème du collège Révolution de Nîmes cherchent-ils à sensibiliser leurs camarades au sujet du harcèlement ?
4. Relevez deux rôles des élèves ambassadeurs du collège Révolution de Nîmes.

Documents 1 et 2

5. Vous décidez de rédiger un discours dénonçant le harcèlement scolaire. Vous présenterez les actions de sensibilisation pouvant être réalisées.